

Le \_\_\_\_\_

Direction du service des ressources humaines  
Commission scolaire des Hautes-Rivières  
210, rue Notre-Dame  
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 6N3

Objet : Demande de congé sans traitement *à temps partiel*  
(congé échelonné)

---

Madame,

Conformément à l'article 5-15.00 de l'entente locale, je vous demande, par la présente, de m'accorder un congé sans traitement à temps partiel pour l'année scolaire 20\_\_-20\_\_ ou pour la période du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_, et ce, pour le motif suivant:

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Études ou perfectionnement                | <input type="checkbox"/> Affaires personnelles        |
| <input type="checkbox"/> Raison de santé, personnelle ou familiale | <input type="checkbox"/> Réorientation de ma carrière |

Ce congé serait pris selon la formule suivante (remplir A ou B) :

**A) POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT DES CHAMPS 1, 2 ET 3, DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

- \_\_ journée(s) ou \_\_ demi-journée(s) à mon horaire, soit \_\_% sans traitement

---

(explications, s'il y a lieu)

**B) POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT DU SECONDAIRE, LES SPÉCIALISTES DU PRIMAIRE ET DU PRÉSCOLAIRE**

- À un moment fixe à mon horaire, soit \_\_% sans traitement

---

(explications, s'il y a lieu)

- De plus, je vous indique que j'entends poursuivre ma participation au régime d'assurances.

\_\_\_\_\_  
(signature)

\_\_\_\_\_  
(nom en lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
(école)

Si la demande est faite avant le 1<sup>er</sup> avril de l'année précédant le congé, la Commission scolaire l'accorde. Si après le 1<sup>er</sup> avril, la Commission accorde le congé à la condition d'avoir une, un ou des remplaçant(e)s.

c.c. SEHR